

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 18 octobre 2018

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 23 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Sylvia BARTHELEMY - Roland BLUM - Martine CESARI - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Bernard JACQUIER - Didier KHELFA - Eric LE DISSÈS - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christophe AMALRIC représenté par Pascal MONTECOT - Patrick BORÉ représenté par Gérard GAZAY - Roland MOUREN représenté par Roland GIBERTI.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

François BERNARDINI - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Arlette FRUCTUS - Nicolas ISNARD - Maryse JOISSAINS MASINI - Richard MALLIÉ.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECO 022-4299/18/BM

■ Attribution d'une subvention à l'association IMAGO Production pour soutenir l'évènement "Creative Digital Week Marseille Provence" - Approbation d'une convention

MET 18/7830/BM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

La Filière Cinéma et Audiovisuel connaît un important dynamisme sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille Provence. Avec 500 tournages annuels rien qu'à Marseille, ce territoire est le second lieu de tournage en France après Paris. Cette filière représente un potentiel important en termes de retombées économiques, touristiques et d'emploi, et constitue un élément d'attractivité qui doit désormais être structuré et promu à l'échelon métropolitain pour en maximiser les retombées.

Si les atouts de la Métropole sont nombreux pour développer cette filière, il demeure difficile de développer une filière sans un évènement professionnel structurant qui permettrait d'attirer des professionnels nationaux et étrangers, de fédérer l'écosystème local et de positionner définitivement le territoire comme un hub de créativité propice au croisement entre l'industrie audiovisuelle et le numérique.

L'agenda du développement économique de la Métropole Aix-Marseille-Provence pose le cadre du renforcement et de la structuration de cette filière. La tenue de grands événements sur le territoire est l'un des volets de la mise en lumière de cette filière.

Le projet Creative Digital Week Marseille Provence est un ensemble d'évènements autour de la série digitale, du e-cinéma, du storytelling et des médias interactifs qui se tiendra chaque année sur une semaine au moins d'octobre à Marseille.

Signé le 18 Octobre 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 15 novembre 2018

Une compétition de e-cinéma, des conférences interactives à travers la création du 1^{er} Digital production Summit et les Streamy Awards, oscars du web seront créés afin d'acquérir une forte popularité parmi les créateurs, les producteurs et diffuseurs.

Cet événement devrait être un terrain propice aux productions innovantes et aux idées créatives. Plus de 20 nationalités, une quinzaine de plateformes de diffusion et chaîne TV ainsi que le meilleur des youtubers seront présents sur cette semaine.

Au total, cette semaine dédiée à l'audiovisuel et au numérique a comme ambition d'accueillir 1 500 professionnels dont la moitié seront étrangers.

Pour mener à bien l'organisation de la Creative Digital Week Marseille Provence qui se déroulera sur le Centre-Ville de Marseille pour la diffusion de films et séries originales, sur le Théâtre de la Joliette pour les ateliers et le Palais du Pharo pour les rencontres d'affaires et l'événement phare de Networking du 15 au 20 octobre 2018, il est proposé de participer financièrement à hauteur de 22 000 euros pour soutenir l'action de IMAGO Production.

Il convient que la Métropole se prononce sur cette participation financière et approuve la convention afférente.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération HN 009-011/16/CM du 17 mars 2016 portant délégations du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole ;
- L'agenda de développement économique de la Métropole approuvé le 30 mars 2017.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt pour la Métropole de renforcer la filière cinéma-audiovisuelle
- L'intérêt pour la Métropole d'accueillir sur son territoire des grands événements économiques et professionnels
- Le caractère international de la Creative Digital Week

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 22 000 euros à l'association IMAGO Production pour l'organisation de la Creative Digital Week Marseille Provence.

Article 2 :

Est approuvée la convention d'objectifs ci-annexée conclue avec l'association IMAGO Production.

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention ou tout document afférent.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2018 de la Métropole Aix-Marseille-Provence Sous-politique B330 – Nature 65748 – Fonction 64.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Territoire numérique et Innovation
technologique

Gérard BRAMOULLÉ